



||| Gestion de placements **Manuvie**

Investissement durable

en agriculture 2022

Toutes les données du présent rapport sont à jour au 31 décembre 2022,
à moins d'indication contraire. Rapport publié en septembre 2023.



Qui nous sommes

À propos de Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est la marque du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de la Société Financière Manuvie (Manuvie). Notre mission est de rendre les décisions plus simples et d'aider les gens à vivre mieux en donnant aux épargnants les moyens de bâtir un avenir meilleur. Au service de plus de 17 millions de particuliers, d'institutions et de participants à des régimes de retraite, nous croyons que notre portée mondiale, nos activités complémentaires et la force de notre société mère nous permettent d'aider les épargnants à tirer parti des tendances mondiales émergentes. Nous offrons aux clients l'accès à des solutions de placement publiques et privées en actions, titres à revenu fixe, multiactifs, placements alternatifs et stratégies liées au développement durable telles que le capital naturel, afin de les aider à prendre des décisions financières plus éclairées et à atteindre leurs objectifs en matière de placement. Les produits ne sont pas tous offerts dans tous les pays. Pour de plus amples renseignements, consultez le site manulifeim.com/us/fr.

Nos activités liées au capital naturel

Fondées en 1985 avec leur siège social à Boston, les activités liées à l'agriculture et aux terrains forestiers de Gestion de placements Manuvie ont pour vocation de créer de la valeur grâce à la gestion durable de placements en ressources naturelles. Avec un actif géré de plus de 15,2 milliards de dollars, nous sommes le plus important gestionnaire de placements en capital naturel au monde¹ et sommes déterminés à investir de façon durable dans l'ensemble de notre portefeuille mondial d'actifs agricoles et forestiers.

Nos placements agricoles

À la fin de l'année 2022, notre portefeuille de placements agricoles, d'une valeur de 4,2 milliards de dollars, comprenait plus de 397 000 acres de terres agricoles de première qualité et de placements Farmland Plus aux États-Unis, au Canada, en Australie et au Chili. L'intégralité de notre portefeuille de terres agricoles aux États-Unis est certifiée selon une norme de certification des terres agricoles établie par un tiers indépendant, et nous travaillons activement à l'extension de la certification au reste de notre plateforme mondiale². Nos pratiques agricoles durables s'inscrivent dans le cadre d'une gestion active qui vise à offrir à nos clients des rendements économiques concurrentiels tout en préservant et en renforçant les avantages environnementaux et sociaux. Notre intégration verticale et notre expertise interne en matière de gestion des terres agricoles nous permettent de personnaliser les activités de gestion en fonction des objectifs en matière de placement de chaque client et des caractéristiques uniques de chaque propriété.

¹ Recherche d'IPE au 5 février 2023. Le classement est fondé sur l'actif géré total en capital naturel, qui comprend l'actif géré en foresterie ou terrains forestiers, et en agriculture ou terres agricoles. Les cabinets ont été priés de fournir l'actif géré, et les dates varient du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022. La valeur de l'actif est exprimée en dollars américains. ² Certification en date de juin 2022 par Leading Harvest en fonction d'une évaluation annuelle de la conformité à la norme de gestion des terres agricoles. Les données présentées sont les plus récentes. Veuillez consulter leadingharvest.org.

Message d'Oliver S. Williams IV, CFA

On parle souvent d'une idée comme d'une graine que l'on a semée. Les idées mettent souvent du temps à porter leurs fruits; il faut parfois des années avant qu'elles ne produisent de la valeur. Puis, elles éclosent comme une fleur.

Leading Harvest a démarré en 2017 comme une graine, simplement avec l'idée d'une norme de développement durable pour l'agriculture qui pourrait être appliquée à tous les types de cultures, à toutes les régions et à tous les systèmes de gestion. Cinq ans plus tard, l'intégralité de notre portefeuille de terres agricoles aux États-Unis a de nouveau obtenu la certification selon la norme de gestion des terres agricoles de Leading Harvest. En outre, nous avons fait partie d'un groupe restreint qui a mis à l'essai cette norme en Australie en 2022². Leading Harvest est désormais une organisation internationale. Nous sommes ravis d'avoir contribué à semer la graine et d'avoir défendu son évolution en une norme de tiers indépendant¹. Cela n'a pas été facile ni rapide, mais l'effort en valait certainement la peine.

L'une de ces graines est l'agriculture régénératrice, qui est passée d'une relative ignorance (du moins chez les investisseurs) à ce qui est peut-être aujourd'hui le sujet le plus discuté en matière d'investissement agricole, car les consommateurs s'intéressent de plus en plus au lieu et à la manière dont les produits qu'ils consomment sont cultivés. Les pratiques régénératrices, comme le couvert végétal ou le travail de conservation du sol, sont celles qui se fondent sur la santé des sols, car un sol de bonne qualité est essentiel pour obtenir à la fois des rendements financiers à long terme et une bonne récolte. Nombreux sont ceux qui considèrent ces pratiques comme essentielles pour exploiter le potentiel de l'agriculture, non seulement pour nourrir le monde, mais aussi pour lutter contre le changement climatique, la perte de la nature et les inégalités sociales persistantes.

Je soulève cette question parce qu'en 2022, nous avons interrogé les gestionnaires agricoles de tous les actifs agricoles que nous gérons afin de déterminer dans quelle mesure ces pratiques étaient déjà déployées. Gardez à l'esprit que nous n'imposons pas de pratiques particulières sur nos propriétés de cultures en rangs loués, mais que nous cherchons à attirer les locataires les plus qualifiés et à embaucher les meilleurs du secteur pour exploiter directement nos propriétés de cultures permanentes. Il n'a donc pas été surprenant d'apprendre que la proportion d'exploitations agricoles utilisant des pratiques régénératrices était importante, mais j'ai été surpris de constater à quel point elle l'était : sur les 220 exploitations admissibles, 215 utilisaient au moins une pratique régénératrice, soit près de 98 %, et plus de 92 % en utilisaient trois ou plus. L'adoption généralisée de pratiques agricoles régénératrices favorise un écosystème agricole sain, ce qui, à long terme, est essentiel pour obtenir des rendements financiers durables.

Toutes les graines ont besoin d'eau pour croître; il en va de même pour nos placements. Ce n'est un secret pour personne que certaines des régions agricoles les plus importantes du monde ont subi des sécheresses, notamment la vallée centrale de la Californie, qui abrite de nombreuses exploitations agricoles que nous gérons (et les personnes qui les gèrent). Ceux qui suivent cette région de près connaissent la loi californienne sur la gestion durable des eaux souterraines, la Sustainable Groundwater Management Act, et son intention d'atténuer les extractions non durables et de protéger les bassins d'eau souterraine en Californie. Vous avez probablement aussi entendu parler de l'accumulation exceptionnelle de neige que nous avons connue l'hiver dernier et qui a permis à la majeure partie de l'État de sortir d'une sécheresse historique.

Au milieu de tous ces changements, tant physiques que réglementaires, nous poursuivons nos investissements dans des programmes de réserve et de recharge des eaux souterraines sur les propriétés de nos clients, en nous concentrant fermement sur la gestion de l'eau et la production de « plus de récoltes par goutte d'eau ». Nous continuerons de nous adapter avec souplesse à l'évolution rapide de la réglementation et de nous engager à offrir des occasions mondiales dans les principales régions d'investissement agricole pour les investisseurs qui souhaitent cultiver des aliments et des fibres d'une manière rentable tout en préservant l'environnement et en favorisant l'essor des collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités.

Comme toujours, nous vous remercions de votre confiance et de nous accompagner dans notre démarche de développement durable. Celle-ci n'est pas sans heurts, mais nous sommes enthousiastes quant au chemin à parcourir, et nous espérons que vous l'êtes aussi. Restez à l'affût de renseignements plus précis sur nos engagements en faveur du climat et de la nature. Nous nous ferons un plaisir de vous les communiquer.



Oliver S. Williams IV

Oliver S. Williams IV, CFA

Chef mondial, Placements dans le secteur agricole, chef des placements

¹ L'équipe Agriculture et terrains forestiers de Gestion de placements Manuvie (qui exerçait auparavant ses activités sous le nom Hancock Natural Resource Group) est un membre fondateur de Leading Harvest. En outre, Oliver Williams, chef mondial, Agriculture, est actuellement président du conseil d'administration de Leading Harvest. Pour en savoir plus sur Leading Harvest, veuillez consulter leadingharvest.org/about.

Notre approche

Nous gérons des exploitations agricoles et des placements Farmland Plus dans les principales régions du monde où il y a des investissements institutionnels dans l'agriculture.



🍄 Baies (bleuet, canneberge)
 🍊 Agrumes
 🌱 Coton
 🌾 Céréales (orge, canola, maïs, riz, blé)
 🍇 Raisins
 🌱 Légumineuses (luzerne, haricots, arachide, soja)
 🍏 Fruits arboricoles (pomme, cerise, kiwi, nectarine, olive, poire)

🌰 Fruits à coque (amande, pistache, noix)
 🥔 Légumes (pomme de terre, légumes)
 ⚙️ Transformation

■ Nos exploitations agricoles gérées | Les cartes ne sont pas à l'échelle.

Catégorie	États-Unis	Canada	Australie	Chili	Total
Actif géré (M\$ US)	3 344 \$	196 \$	528 \$	117 \$	4 185 \$
Superficie brute (acres)	284 413	23 202	87 695	2 570	397 880

Source : Gestion de placements Manuvie, 2022.



Notre philosophie de placement fondamentale

Une bonne gérance favorise des activités viables. La réussite financière de nos clients dépend directement de la santé de nos exploitations agricoles, et notre équipe de direction, Monde, Terres agricoles intégrée verticalement, des gestionnaires de portefeuille aux gestionnaires agricoles professionnels, nous permet de façonner et d'exécuter des stratégies de gestion immobilière à long terme qui favorisent la santé et la résilience des sols, lesquelles sont indispensables à la production de rendements financiers. De notre processus de placement à notre gestion immobilière, le développement durable, qui consiste à gérer les actifs aujourd'hui de manière à ce qu'ils puissent continuer à générer des bénéfices à l'avenir, est un élément fondamental de notre philosophie de placement.

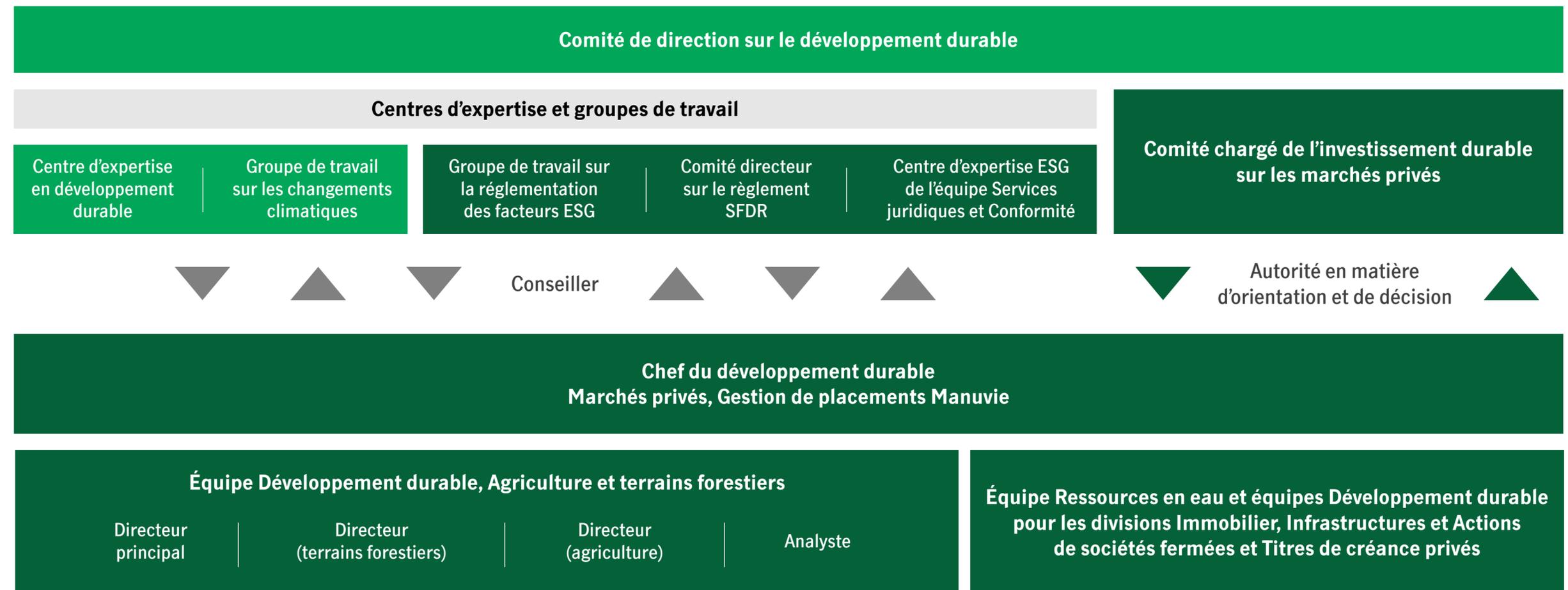
Notre gouvernance en matière de développement durable

Même les meilleures stratégies de développement durable reposent parfois sur des bases fragiles, sans bonne gouvernance. C'est pourquoi notre gouvernance du développement durable est à la fois volontaire et généralisée. Notre structure de gouvernance repose sur trois principes clés :

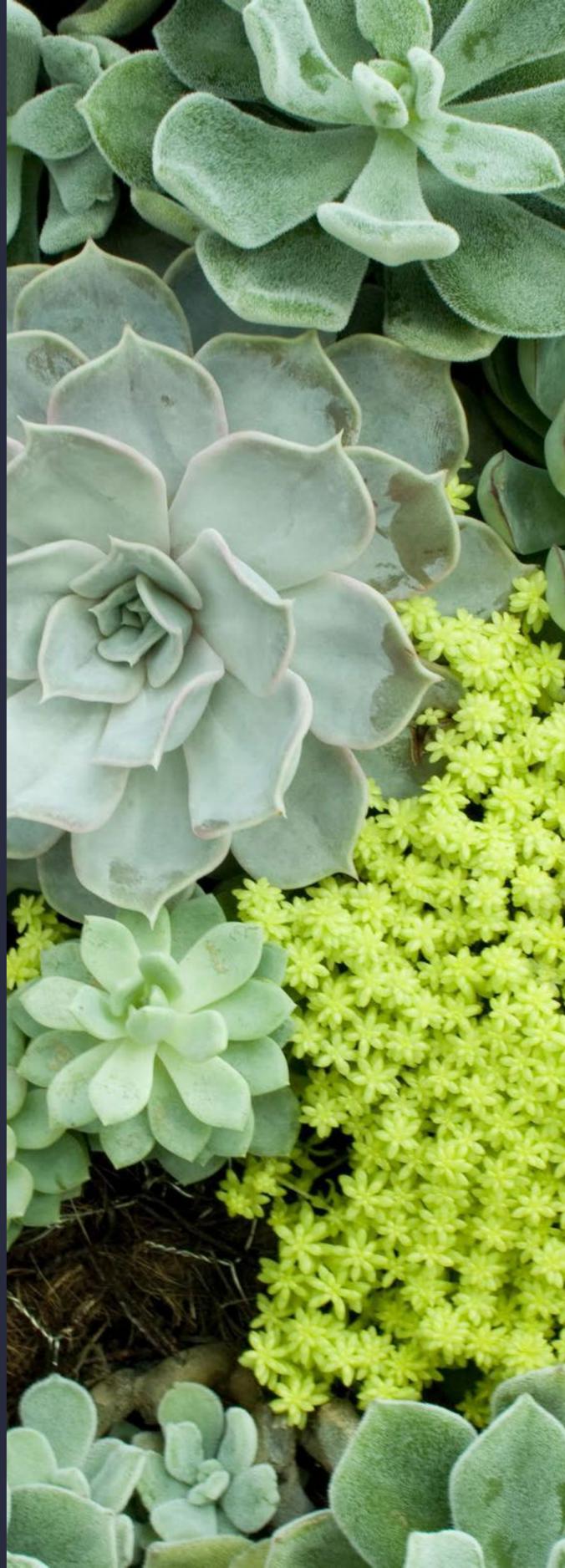
- 1 Intégration verticale dans les branches d'activité de l'entreprise**
Intégration de l'équipe ou des équipes Développement durable à d'autres branches d'activité pertinentes, notamment les services juridiques et réglementaires, le marketing et la communication, la gestion des risques et notre équipe Exploitation
- 2 Expertise thématique**
Diffusion de l'expertise thématique des spécialistes du développement durable dans nos unités administratives afin d'éclairer les décisions relatives au développement durable à l'échelle de la société
- 3 Ressources globales**
Exploitation des ressources de l'équipe Développement durable, Monde de Manuvie pour assurer la cohérence de notre stratégie de développement durable et en faciliter la mise en œuvre opérationnelle

Notre gouvernance en matière de développement durable

■ Manuvie ■ Gestion de placements Manuvie



Au plus haut niveau, le comité de direction sur le développement durable de Manuvie, qui comprend des membres de la haute direction de la société, dont le chef mondial, Développement durable, prend des décisions qui ont une incidence sur les divisions Assurance et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Le comité est éclairé par les travaux des groupes de travail et des centres d'expertise, dont les efforts de collaboration interfonctionnelle sont axés sur le partage des connaissances et des stratégies sur les thèmes liés au développement durable, tels que les changements climatiques, les règlements relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou la prise en compte du Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).



Au sein de la division Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, les branches Marchés publics et Marchés privés disposent chacune d'un comité chargé de l'investissement durable composé de membres de la haute direction disposant d'un pouvoir d'orientation et de décision dans leurs domaines d'activité respectifs. Les équipes Développement durable des branches d'activité, dirigées collectivement par un chef du développement durable, conseillent les comités et élaborent des stratégies de développement durable qu'elles mettent en œuvre pour chaque catégorie d'actif. Dans la branche Marchés privés, il existe des équipes Développement durable pour les divisions Agriculture et terrains forestiers, Immobilier et Infrastructures ainsi qu'Actions de sociétés fermées et Titres de créances privés.

Dans nos activités de placements agricoles et forestiers, les principales décisions en matière de développement durable liées aux politiques et aux engagements de l'ensemble de l'entreprise sont prises par le Comité chargé de l'investissement durable sur les marchés privés, sous la direction du chef du développement durable sur les marchés privés et avec le soutien de l'équipe Développement durable, Agriculture et terrains forestiers (au sein de notre activité Agriculture, une équipe distincte de spécialistes de l'eau entretient des rapports étroits avec l'équipe Développement durable). Les décisions relatives au développement durable qui ont une incidence sur différents secteurs de l'entreprise sont prises en collaboration avec les équipes chargées de cette responsabilité au sein des instances décisionnelles (par exemple, les comités de placement ou les groupes de travail en planification stratégique). L'équipe Développement durable fournit des outils de contrôle préalable à l'équipe Acquisitions de terres agricoles, qui les utilise pour préparer des notes d'investissement. Celles-ci sont ensuite soumises au vote des comités de placement en terres agricoles et en ressources naturelles. Ces comités, à leur tour, peuvent également solliciter l'équipe Développement durable, s'ils le souhaitent, pour obtenir des compléments de renseignements. Une fois les propriétés intégrées au portefeuille, l'équipe Développement durable travaille aux côtés des gestionnaires de portefeuille et de l'équipe Exploitation dans le secteur agricole afin d'assurer des rendements qui soient en phase avec nos engagements.

Processus de placement

Équipes des acquisitions

Étape préliminaire du contrôle préalable et de l'évaluation

Comité de placement dans le secteur agricole

Évaluation de la faisabilité et contrôle de confirmation

Comité de placement dans les ressources naturelles

Évaluation finale, offre et conclusion de l'opération

Trousse d'outils de durabilité

Évaluation des risques et des occasions ESG en se fondant sur nos considérations en matière d'investissement durable

Le développement durable dans notre processus de placement

Le développement durable commence là où commence notre démarche, c'est-à-dire lors de l'évaluation des nouvelles occasions de placement. Depuis 2021, aux fins de notre processus de placement, nous utilisons un outil exclusif fondé sur des questions, qui a été mis au point à l'interne et en collaboration par nos équipes chargées du développement durable, des acquisitions et des activités dans le but de cerner, d'évaluer et de noter les composantes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de chaque transaction que nous envisageons de réaliser.

Cette trousse d'outils permet de mettre en évidence les risques potentiels et les occasions, mais surtout de quantifier les risques au moyen d'indicateurs tricolores qui évaluent le risque inhérent, le potentiel d'atténuation des risques et le risque résiduel. Ces résultats sont regroupés, dans un second temps, pour obtenir une note numérique de durabilité globale de l'actif, qui peut être utilisée dans le cadre de la sélection des risques. La trousse d'outils complétée accompagne chaque dossier présenté au comité de placement dans les ressources naturelles afin de s'assurer que les décisions prennent explicitement en compte les risques et les occasions liés au développement durable.

Jumelée à notre [politique de déforestation zéro](#), à nos principes en matière de carbone et à notre trousse d'outils carbone, cette approche permet de garantir que nous prenons systématiquement en compte tous les facteurs importants liés au développement durable connus (voir l'encadré ci-contre) dans notre processus de placement.

Considérations en matière d'investissement durable

Climat

- Incidence des changements climatiques
- Émissions
- Déforestation
- Séquestration du CO₂



Nature

- Terres écosensibles
- Aires protégées
- Biodiversité
- Espèces menacées et en voie de disparition
- Banque de compensation écologique
- Quantité et qualité de l'eau



Personnes

- Santé et sécurité
- Formation et perfectionnement
- Pratiques de travail
- Droits de la personne
- Relations avec la collectivité
- Peuples autochtones
- Création d'emplois
- Recherche, stages



À titre indicatif seulement.

Le développement durable dans notre gestion immobilière

Le développement durable fait partie intégrante de nos contrôles préalables, mais ne s'y limite pas. En effet, sa prise en compte se prolonge dans notre activité de gestion immobilière où, à la fin de l'année 2022, 100 % de nos placements dans les terres agricoles aux États-Unis étaient certifiés selon la norme de gestion des terres agricoles de Leading Harvest¹. En outre, nos placements agricoles en Australie ont participé à un programme pilote visant à lancer la norme de Leading Harvest dans ce pays. Certains actifs sont certifiés au cas par cas selon des normes agricoles supplémentaires, notamment GLOBALG.A.P., USDA GAP, LODI RULES et SAI-FSA. Dans l'ensemble, 223 des 245 propriétés (91 %, soit environ 80 % de notre actif agricole géré) de notre portefeuille mondial de placements agricoles ont fait l'objet d'une ou de plusieurs certifications de tiers. À mesure que Leading Harvest s'étend à d'autres pays où nous exerçons nos activités, nous demanderons également la certification en Australie, au Canada et au Chili.

Face à la multiplication des normes et règlements ESG ces dernières années et notamment avec la mise en place de la taxonomie de la finance durable et du règlement SFDR de l'Union européenne, la certification de tiers ne cesse de confirmer sa pertinence. Qu'il s'agisse de nos trois thèmes de développement durable (le climat, la nature et l'humain), des trois thèmes ESG (environnement, social et gouvernance) ou des principales incidences négatives (PAI) du Règlement SFDR, nous sommes convaincus que la certification portant sur les pratiques agricoles durables est un mécanisme complet permettant de prouver de manière crédible le caractère durable de la gestion immobilière, mais surtout, de fournir à nos investisseurs, nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement et aux consommateurs une garantie indépendante de la durabilité de nos pratiques.

Les principes de Leading Harvest sont présentés dans l'encadré ci-contre, et la page suivante illustre la manière dont ils s'alignent sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, les principales incidences négatives du Règlement SFDR et les thèmes de développement durable plus généraux du marché (notamment l'environnement, le social et la gouvernance), mais aussi sur notre propre stratégie de développement durable (notamment le climat, la nature et l'humain).

¹ Certification en date de juin 2022 par Leading Harvest et fondée sur une évaluation annuelle de la conformité à la norme de gestion des terres agricoles. Les données présentées sont les plus récentes. Veuillez consulter [leadingharvest.org](https://www.leadingharvest.org).

Certification

Principes de Leading Harvest

- 1 Agriculture durable
- 2 Santé et conservation des sols
- 3 Protection des ressources en eau
- 4 Protection des cultures
- 5 Consommation d'énergie, qualité de l'air et changements climatiques
- 6 Gestion des déchets et des matières premières
- 7 Conservation de la biodiversité
- 8 Protection des sites exceptionnels
- 9 Collectivités locales
- 10 Employés et travailleurs agricoles
- 11 Conformité aux lois et aux règlements
- 12 Examen de la gestion et amélioration continue
- 13 Exploitation par les locataires



Tableau de concordance des principes de certification et des thèmes de développement durable avec les PAI du Règlement SFDR

■ Thèmes GPM ■ Thèmes ESG

	Climat	Nature	Personnes	Personnes
	Environnement	Environnement	Social	Gouvernance
Principes de la certification LH	LH 2 – Santé et conservation des sols	LH 3 – Protection des ressources en eau	LH 8 – Protection des sites spéciaux	LH 11 – Conformité aux lois et aux règlements
	LH 5 – Consommation d'énergie, qualité de l'air et changements climatiques	LH 4 – Protection des cultures	LH 9 – Collectivités locales	LH 12 – Examen de la gestion et amélioration continue
		LH 6 – Gestion des déchets et des matières premières	LH 10 – Employés et travailleurs agricoles	LH 13 – Exploitation par les locataires
		LH 7 – Conservation de la biodiversité		
Principales incidences négatives (PAI) du Règlement SFDR applicables (Numéro de table.PAI)	1.1 – Émissions de gaz à effet de serre (GES)	1.7 – Activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles sur le plan de la biodiversité	3.2 – Taux d'accidents	1.16 – Pays bénéficiaires des placements visés par des atteintes sociales
		2.8 – Exposition à des régions soumises à des stress hydriques élevés		2.11 – Placements dans des sociétés sans pratiques de gestion durable des terres
		2.15 – Déforestation		
Objectifs de développement durable des Nations Unies	Objectif 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Objectif 6 – Eau propre et assainissement	Objectif 2 – Faim zéro	Objectif 16 – Paix, justice et institutions fortes
		Objectif 15 – Vie terrestre	Objectif 11 – Villes et communautés durables	
			Objectif 12 – Consommation et production responsables	

Source : Gestion de placements Manuvie (GPM). Principes de la certification [LH](#) (en anglais seulement), [PAI](#) (en anglais seulement) du Règlement SFDR et [Objectifs de développement durable](#) des Nations Unies.

Climat

Notre approche en matière de climat

Nous prenons les changements climatiques au sérieux, car ces derniers présentent des risques et des occasions d'une grande importance pour nos placements agricoles. Notre objectif est d'atténuer les risques dans la mesure de nos capacités, de nous adapter aux risques qui ne peuvent être pleinement atténués et de saisir le plus grand nombre possible d'occasions.

Risques – Plus concrètement, parmi les facteurs de risque liés au climat, on peut citer les ouragans, les inondations, la grêle, les feux de forêt, les sécheresses, les gelées précoces ou tardives, l'invasion de parasites et l'apparition de maladies. Une exploitation agricole bien gérée est une exploitation agricole plus résistante. C'est pourquoi nos gestionnaires agricoles se concentrent sur la préservation et l'amélioration de la santé des sols. Une bonne gestion est essentielle pour se protéger contre les pertes liées à ces risques, dont la fréquence et l'ampleur devraient augmenter avec l'intensification des changements climatiques.

Occasions – D'un point de vue positif, les placements agricoles peuvent contribuer à atténuer les changements climatiques, car les sols peuvent éliminer de l'atmosphère le CO₂ qui réchauffe la planète. En outre, les changements climatiques peuvent également profiter aux placements dans les terres agricoles de certaines régions grâce à des saisons de production plus longues qui peuvent améliorer la viabilité de certaines cultures. Bien que les crédits carbone puissent offrir la possibilité d'une monétisation future des avantages de la séquestration, nous pensons que le principal avantage de la séquestration est la santé des sols.

Analyse de scénarios – Enfin, nous reconnaissons que malgré ces risques et ces occasions, les répercussions réelles des changements climatiques sont loin d'être certaines. C'est pourquoi nous faisons de notre mieux pour planifier plusieurs futurs possibles grâce à l'analyse de scénarios climatiques. En 2022, nous avons acquis un outil qui nous permettra d'effectuer des analyses de scénarios pour l'ensemble de notre portefeuille mondial, que nous espérons compléter et mettre à jour au fil du temps.

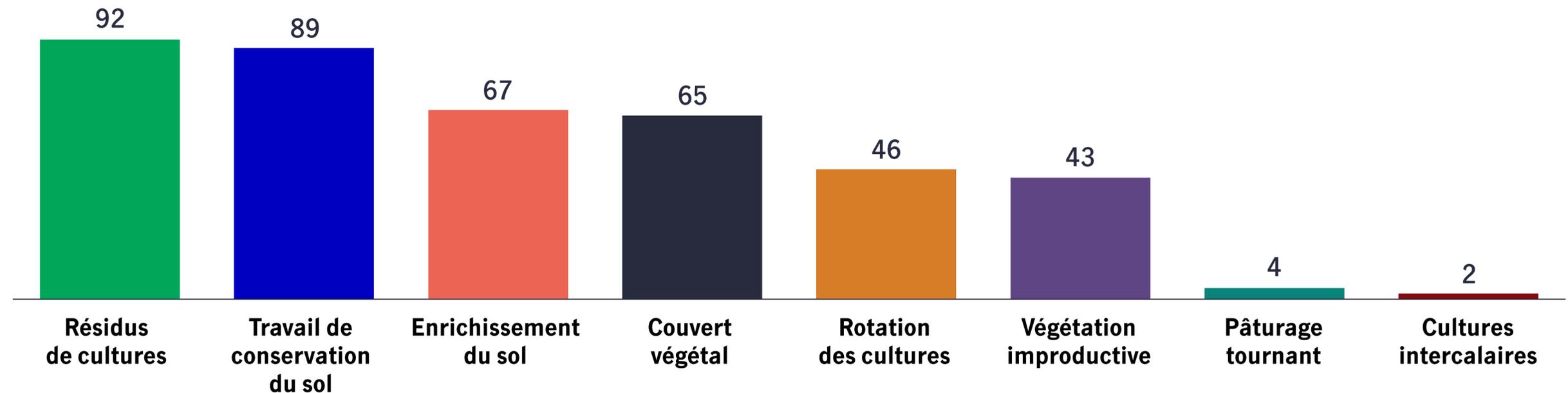
Adapter l'agriculture aux changements climatiques

Face à l'augmentation de la population et de la demande alimentaire mondiales, combinée à la nécessité de préserver et de réhabiliter des écosystèmes importants tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en augmentant la séquestration du carbone, le secteur agricole doit offrir de multiples avantages : il doit produire des aliments de manière rentable et durable tout en contribuant à l'atténuation des changements climatiques et en restant résilient face à des conditions climatiques changeantes et parfois extrêmes.

Les meilleures pratiques de l'agriculture durable et moderne, telles que la diversification et/ou la rotation des cultures, l'épandage stratégique de produits agricoles, l'amélioration des techniques génétiques de culture, l'entreposage frigorifique, la gestion des réserves d'eau et l'assurance-récolte, peuvent contribuer à atténuer les risques et à atteindre ces objectifs. Ces pratiques s'ajoutent aux pratiques régénératrices telles que le travail de conservation du sol, le couvert végétal, l'introduction de résidus de cultures ou l'enrichissement du sol. Nos gestionnaires agricoles possèdent les compétences nécessaires pour déterminer les méthodes d'adaptation les plus bénéfiques dans différentes situations, ce qui nous permet d'atténuer les risques climatiques dans le cadre de nos placements agricoles.

Agriculture régénératrice en 2022

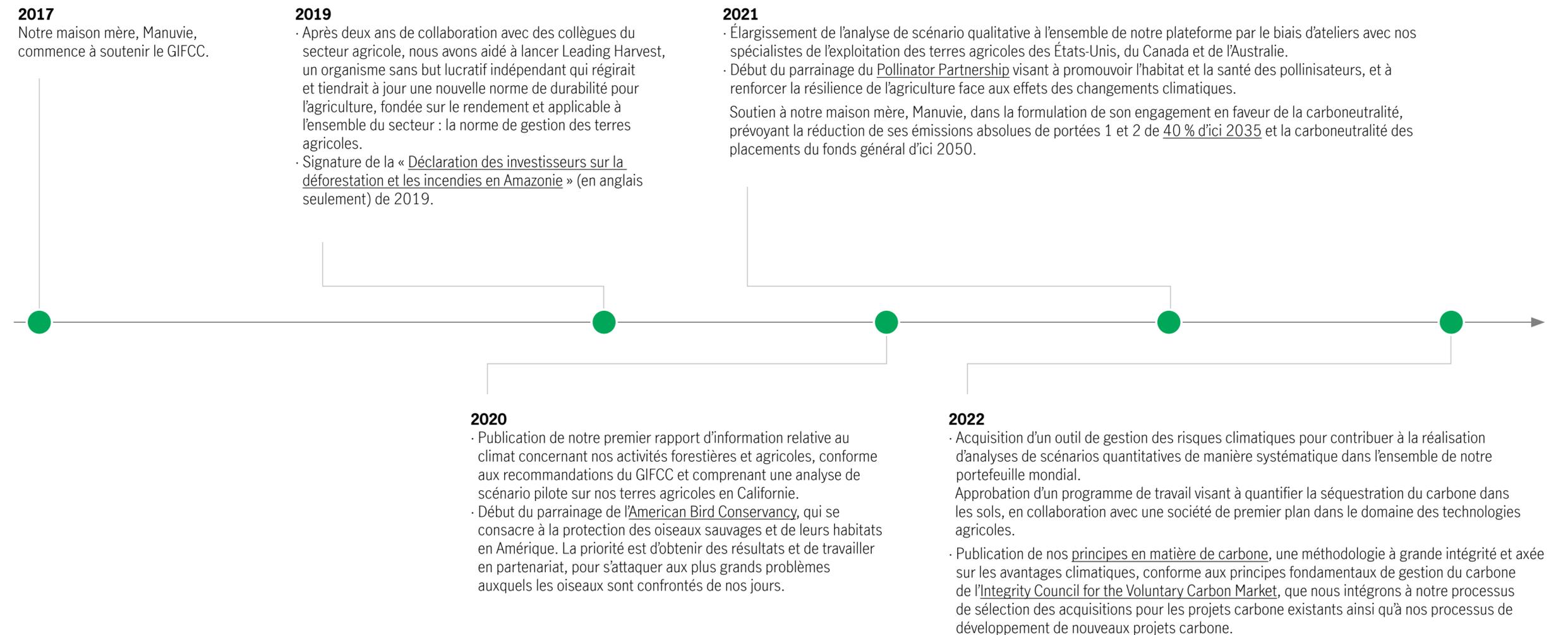
Pourcentage des propriétés utilisant ces pratiques agricoles régénératrices



Source : Gestion de placements Manuvie, 2022. Les statistiques présentées concernent 90 % des propriétés du portefeuille agricole 2022. Les statistiques ne comprennent pas les propriétés appartenant à l'une des catégories suivantes : propriétés gérées pendant une période plus courte que l'année civile 2022; propriétés non exploitées pendant l'année civile 2022; propriétés gérées par des tiers autres que des locataires (p. ex. des sociétés de gestion); actif Farmland Plus. Les données ont été recueillies fin 2022 et début 2023. Il convient de noter qu'en fonction de la région et des cultures, certaines pratiques peuvent ne pas être faciles à mettre en œuvre.

Notre réponse aux changements climatiques au fil du temps

Nous avons toujours géré nos placements dans le secteur agricole en nous adaptant à un environnement changeant, mais ces dernières années, nous nous sommes concentrés de manière toujours plus explicite sur les mesures à prendre pour faire face aux changements climatiques. Défenseurs du [Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques](#) (GIFCC) depuis 2017, nous avons, depuis lors, considérablement intensifié nos efforts internes et nos partenariats externes axés sur l'atténuation des changements climatiques et sur l'adaptation à ceux-ci.



Manuvie a établi des cibles conformément à la méthode qui s'applique aux institutions financières, décrite par la SBTi, en association avec les méthodes du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), pour la comptabilisation des émissions.



Étude de cas – L'Ecosystem Services Market Consortium (ESMC) pour les producteurs de coton du Sud

Les pratiques régénératrices telles que les cultures de couverture ou l'enrichissement du sol peuvent améliorer la santé des sols et contribuer à l'atténuation des changements climatiques (par la séquestration du carbone dans le sol) et à l'adaptation à ces derniers (p. ex. par la résilience à la sécheresse et aux parasites). Toutefois, ces pratiques peuvent également entraîner des coûts initiaux importants.

L'année dernière, nous avons joint l'Ecosystem Services Market Consortium (ESMC) et avons collaboré avec l'ESMC ainsi que l'U.S. Cotton Trust Protocol et le Forum for the Future pour lancer le projet pilote « Écorécoltes » en Alabama, en Arkansas, au Texas et au Tennessee. Le projet intégrera des producteurs de coton (y compris certains de nos locataires) afin de générer des crédits carbone de haute qualité recherchés par les acheteurs commerciaux. En donnant des formations, de l'information et un soutien financier par la production de crédits de carbone dans le sol, nous pouvons aider nos locataires à intégrer davantage de pratiques régénératrices nécessaires pour que le secteur agricole contribue pleinement à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets.



Étude de cas – Essais de biochar à Ranch 44

L'une des évolutions les plus prometteuses dans le domaine de l'agriculture durable est la reconnaissance croissante des possibilités offertes par le biochar. Le biochar est un matériau ressemblant à du charbon de bois produit par la combustion de biomasse telle que les déchets agricoles dans un environnement pauvre en oxygène, un processus connu sous le nom de pyrolyse. Les propriétés uniques du biochar, qui se caractérise par une porosité élevée et une charge négative permettant d'attirer et de retenir l'eau et les nutriments, peuvent en faire un additif bénéfique pour le sol.

À Ranch 44, un verger de cerisiers dans l'État de Washington, nous mélangeons le biochar au fumier et l'incorporons au sol au niveau des racines de nos arbres. Une fois mélangé avec du compost, le biochar se charge et développe la capacité de se lier aux micro-organismes et aux nutriments présents dans le compost, les protégeant ainsi des températures inhospitalières et des fluctuations environnementales dans les pores microscopiques du biochar jusqu'à ce que les végétaux puissent les utiliser activement. L'objectif est d'améliorer la santé du sol et, en retour, la santé globale des végétaux, ce qui se traduit par une pratique agricole plus durable et une réduction du coût par unité produite.



Paramètres

Nous visons une amélioration continue du rendement environnemental et de la qualité des données, de sorte que certaines fluctuations d'une année sur l'autre peuvent être dues à l'amélioration de la qualité des données (plus de données primaires et moins d'estimations) et ne doivent pas encore être considérées comme un signe de réduction (ou d'augmentation) des émissions. Nous estimons que les données de 2022 sont d'une qualité suffisamment élevée (environ 61 % sont des données primaires) pour que les variations des rendements des années à venir puissent être raisonnablement attribuées aux variations réelles des émissions et de la séquestration.

Paramètre	2022	2021	NIIM
Propriétés gérées	263 ¹	269	OI1674
Émissions de GES de portée 1 (t. d'éq. CO ₂) ²	33 131	47 072	OI4112
dont : émissions liées aux engrais, à l'urée et à la chaux (t. d'éq. CO ₂)	12 469	20 073	OI4112
dont : émissions liées à la combustion de carburant (t. d'éq. CO ₂)	17 724	26 999	OI4112
Émissions de GES de portée 2 (t. d'éq. CO ₂) ²	18 935	17 922	OI9604
Émissions de GES de portée 3 (t. d'éq. CO ₂) ²	193 092	195 684	PD9427
Extractions biogéniques (t. d'éq. CO ₂) ³	329 853	293 046	PI9878
Séquestration nette (t. d'éq. CO ₂ ; positif = séquestration, négatif = émissions)	84 681	32 368	PI9878
Nombre de types de cultures pratiquées	24	25	S.O.
Pourcentage de la superficie productive nette	87 %	88 %	S.O.

Source : Gestion de placements Manuvie, 2022. Les numéros d'identification d'intermédiaire mondial (NIIM) font référence aux codes des paramètres IRIS+ du Global Impact Investing Network.

1 263 propriétés gérées au 31 décembre 2022. La référence aux 220 exploitations agricoles à la page 3 exclut 43 propriétés appartenant à une ou plusieurs des catégories suivantes : propriétés gérées pendant une période plus courte que l'année civile 2022; propriétés non exploitées pendant l'année civile 2022; propriétés gérées par des tiers autres que des locataires (p. ex. des sociétés de gestion); actif Farmland Plus. **2** Portée 1 : Selon le [Protocole des GES](#), les émissions de portée 1 sont toutes des émissions directes de GES, c'est-à-dire les émissions provenant de sources que l'entité déclarante possède ou contrôle. Portée 2 : Selon le [Protocole des GES](#), les émissions de portée 2 sont des émissions indirectes de GES provenant de la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée. Portée 3 : Selon le [Protocole des GES](#), les émissions de portée 3 sont les autres émissions indirectes, comme l'extraction et la production de combustibles et de matières premières achetées, les activités liées au transport dans des véhicules que l'entité déclarante ne possède ni ne contrôle, les activités liées à l'électricité (p. ex. les pertes liées au transport et à la distribution) non couvertes par la portée 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc. **3** Estimation de la séquestration du carbone dans le sol au cours de la période de référence (année civile 2022), en utilisant les taux afférents propres aux cultures disponibles publiquement.

Cibles

En 2021, notre activité de placements dans le secteur agricole a fixé quatre cibles à court terme pour les mesures que nous devons prendre dès maintenant afin que Manuvie atteigne ses objectifs en matière de carboneutralité. Le tableau ci-après présente brièvement les progrès accomplis par rapport à ces cibles au cours de l'année de référence.

Cible à court terme (définie en 2021)	Progrès réalisés en 2022	Statut (fin 2022)
Améliorer les méthodes de quantification des GES	Nous avons mis à l'essai le projet de <i>directives du Protocole des GES pour le retrait du CO₂ et les émissions provenant des activités terrestres</i> , amélioré considérablement la proportion de données primaires alimentant notre inventaire des GES et donné le feu vert à un projet visant à quantifier la séquestration du carbone dans nos sols.	En cours
Lancer notre stratégie de décarbonisation	Nous avons organisé un atelier avec les responsables de nos activités en Amérique du Nord pour discuter des options d'équipement et de technologie pour la décarbonisation et des voies de mise en œuvre.	En cours
Développer l'agriculture régénératrice	Nous avons interrogé les gestionnaires de toutes nos propriétés agricoles pour savoir quelles pratiques régénératrices ils utilisaient (près de 98 % d'entre eux utilisent au moins une pratique régénératrice, et la majorité des exploitations en utilisent trois ou plus).	En cours
Comprendre systématiquement les risques climatiques	Nous avons passé un contrat avec un fournisseur tiers de données sur les risques climatiques qui nous permettra d'analyser systématiquement les risques climatiques pour l'ensemble de l'actif agricole géré, ainsi que pour les occasions d'acquisition potentielles.	En cours

Source : Gestion de placements Manuvie, 2022.

Nature

Notre approche en matière de nature

La nature fait partie de notre métier. Les exploitations agricoles que nous gérons sont des écosystèmes, et c'est notre travail de les garder en bonne santé et productives à long terme. En bref, nous voulons que notre gestion des placements dans le secteur agricole ait une incidence positive sur la nature. Notre objectif est de gérer nos placements dans le secteur agricole de manière à ce qu'ils contribuent à la construction d'un avenir durable pour tous. Selon naturepositive.org, la notion d'avenir durable implique de freiner la perte de nature à l'échelle planétaire et d'inverser la tendance, avec les objectifs suivants :

- À partir de 2020, plus de perte nette de nature, telle que mesurée en termes « de santé, d'abondance, de diversité et de résilience des espèces, des populations et des écosystèmes ».
- À compter de 2030, la nature est « sur la voie du rétablissement », l'activité humaine lui étant bénéfique et ne la détériorant pas.
- À compter de 2050, la nature est entièrement rétablie, avec « des écosystèmes prospères et des solutions fondées sur la nature qui soutiennent les générations futures et la diversité de la vie, et qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les changements climatiques ».

Dans la pratique, il peut être difficile de déterminer ce que cela signifie, étant donné la multitude de cadres et d'initiatives qui ont vu le jour pour inciter les entreprises à agir pour la protection de la nature. C'est pourquoi, en collaboration avec Delphi Group, nous avons rédigé « [L'écosystème respectueux de la nature](#) », un guide pratique de ces initiatives.

Principaux concepts sur la nature

La nature c'est, tout simplement, le monde naturel. Elle comprend à la fois l'univers abiotique (terre, sol, eau, air) et l'univers biotique. Ce dernier est composé d'écosystèmes, d'espèces et de gènes, que nous appelons collectivement la biodiversité.

La biodiversité correspond à la diversité de la vie sur Terre, généralement une mesure de la diversité génétique, des espèces et des écosystèmes.

Le capital naturel fait référence à la nature en tant que patrimoine doté de capacités productives contribuant à la création de valeur pour la société. Tous les éléments vivants (nos forêts, l'eau douce, les terres agricoles, les zones côtières et les océans) sont des actifs de capital naturel dans la mesure où ils fournissent des services indispensables à la vie. La biodiversité est une caractéristique des actifs de capital naturel sains et sous-tend la capacité de la nature à générer des flux de services écosystémiques.

La comptabilisation du capital naturel vise à quantifier (par le biais de méthodes traditionnelles d'information financière) la mesure dans laquelle une société contribue ou non aux actifs de capital naturel sous sa gestion, ainsi que la mesure dans laquelle ces contributions peuvent avoir une incidence positive ou négative à la fois sur le propriétaire de l'actif et sur la société en général.

Respecter la nature : hiérarchisation des mesures d'atténuation

Principe	Définition	Notre approche planifiée
Éviter	Éviter les incidences sur la nature	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de notre politique en matière de déforestation • Culture de plantes indigènes en bordure des champs
Réduire	Réduire au minimum les incidences inévitables	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de plans de gestion des espèces afin de réduire au minimum l'incidence sur les espèces menacées et en voie de disparition et de préserver leur habitat • Optimisation de l'utilisation d'intrants synthétiques
Restaurer	Restaurer les écosystèmes touchés dans l'état où ils se trouvaient avant l'incidence	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation et amélioration de la santé des sols • Construction de bassins de recharge des eaux souterraines
Régénérer	Permettre à ces écosystèmes de se régénérer	Pratiquer une agriculture régénératrice par le biais de cultures de couverture, d'un labourage réduit du sol, de l'application de compost et d'autres techniques, le cas échéant
Transformer	Contribuer à des changements systémiques	Mettre à l'essai une méthode de comptabilisation du capital naturel

Notre démarche peut être amenée à varier en fonction des caractéristiques de chaque propriété.



Bien qu'il existe de nombreuses possibilités pour le secteur agricole de contribuer à un avenir durable, l'action en faveur de la nature est essentiellement ancrée dans la hiérarchie des mesures d'atténuation.

Respecter la nature : comptabilisation du capital naturel

Un des outils qui nous semble particulièrement utile pour mesurer les progrès accomplis pour freiner la perte de nature et inverser la tendance, ainsi que pour éclairer les décisions permettant d'atteindre ces objectifs, est la comptabilisation du capital naturel. Celle-ci constitue d'ailleurs une composante essentielle de notre approche de la nature.

En 2022, nous avons travaillé avec un cabinet-conseil mondial de premier plan en économie environnementale pour mettre à l'essai une approche de comptabilisation du capital naturel pour nos investissements forestiers. L'approche consiste à établir un registre des actifs de capital naturel et à procéder à une évaluation de l'importance relative, suivie d'une évaluation des actifs et passifs de capital naturel à l'aide d'une combinaison de données internes et de recherches accessibles au public.

Elle aboutit à un bilan et à un état des résultats du capital naturel, qui permettent de tirer des conclusions quantitatives quant à la mesure dans laquelle une société contribue ou non aux actifs de capital naturel sous sa gestion, ainsi qu'à la mesure dans laquelle ces contributions peuvent avoir une incidence positive ou négative à la fois sur le propriétaire de l'actif et sur la société en général.

Nous avons analysé deux propriétés pilotes en 2022 et nous prévoyons étendre cette approche à l'ensemble de notre portefeuille de placements agricoles et forestiers en 2023 et au-delà.



Étude de cas – Constitution de réserves d'eau en Californie

La Sustainable Groundwater Management Act (SGMA) a été promulguée en 2014 pour réduire les extractions non durables et protéger les bassins d'eau souterraine en Californie. Nous soutenons les principes de la SGMA et sa mise en œuvre, en travaillant de manière coopérative à la durabilité à long terme des actifs de nos clients ainsi que des collectivités et écosystèmes dans lesquels nous exerçons nos activités.

Nous avons intégré de manière proactive la SGMA à notre planification des placements et à nos décisions opérationnelles, et nous continuerons à le faire au fur et à mesure que de nouveaux renseignements seront publiés et approuvés par les autorités de l'État. Volos Ranch, un verger de fruits à coque dans le comté de Tulare, en Californie, illustre notre approche proactive. Volos Ranch se trouve dans le sous-bassin des eaux souterraines de Tule, qui a été classé selon la SGMA comme étant en situation de surexploitation critique.

En coordination avec la Lower Tule River ID Groundwater Sustainability Agency (GSA), notre approche à Volos Ranch vise à intégrer la recharge des eaux souterraines à notre plan d'exploitation des actifs. La recharge des eaux souterraines consiste à capter les précipitations qui tombent sur la propriété ou l'excédent d'eau de crue, à déverser cette eau dans des bassins de recharge, où elle s'infiltrera dans le sol pour reconstituer l'aquifère.

En coordonnant avec la Lower Tule River ID GSA la recharge des eaux souterraines dans le cadre de nos activités, nous pouvons gérer de manière plus durable l'approvisionnement en eau de l'actif, améliorer la qualité des eaux souterraines autour de ce dernier et jouer notre rôle important dans l'obtention de résultats durables pour l'ensemble du sous-bassin.



Étude de cas – Planter pour les pollinisateurs dans le Wisconsin

De nombreuses espèces d'oiseaux, d'abeilles, de chauves-souris et de papillons sont des pollinisateurs dont nous dépendons pour nos cultures vivrières. Il est inquiétant de constater que le nombre de pollinisateurs diminue depuis des décennies en raison de pressions telles que les changements climatiques, l'exposition aux parasites et aux maladies, le contact avec des produits chimiques toxiques et la réduction de leurs habitats.

Dans plusieurs de nos marais à canneberges du Wisconsin, nos exploitants agricoles ont pris en main l'amélioration du bien-être de la collectivité locale des pollinisateurs. Dans le marais à canneberges de Jackson Perry Creek, nous avons aménagé plusieurs jardins pour pollinisateurs, à la fois pour assurer la durabilité de la culture de la canneberge et pour protéger les pollinisateurs indigènes, ce qui profitera à la collectivité locale. Nous avons également effectué des repérages, des recherches et des photographies des espèces de plantes à fleurs locales dans le but de mettre au point un mélange exclusif pour les pollinisateurs de la canneberge, adapté aux pollinisateurs qui vivent toute l'année dans le sol sablonneux et sec du Wisconsin central. D'après les renseignements fournis par la [Xerces Society for Invertebrate Conservation](#), nos gestionnaires agricoles ont planté une petite parcelle expérimentale d'asclépiades, la source de nourriture préférée des papillons monarques, dans notre marais à canneberges de Juneau Yellow River. Si les résultats sont concluants, il est prévu de planter six à huit parcelles supplémentaires dans différentes zones autour du marais à canneberges.

Il est encore trop tôt pour savoir si les jardins pour pollinisateurs et les parcelles d'asclépiades auront du succès dans leur forme actuelle, mais nous pensons que notre approche expérimentale, éclairée par une expertise externe pertinente, nous aidera à cerner les solutions que nous recherchons.



Paramètres

Mesurer les contributions ou les effets d'une organisation sur la nature peut s'avérer difficile, mais il existe une grande variété d'outils développés de concert avec le Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature qui aideront à y parvenir. Nous suivons ces développements et, dans certains cas, y contribuons. En attendant, nous pensons que l'approche la plus simple consiste à quantifier l'étendue de nos pratiques de préservation de la nature.

Paramètre	2022	2021	NIIM
Exploitations agricoles dont la gestion durable a été certifiée par un tiers ¹	91 %	78 %	PI1679
Exploitations agricoles ayant un plan de gestion agricole	100 %	100 %	OI2622
Exploitations agricoles ayant des pratiques de santé des sols ²	98 %	55 %	OD0660
Exploitations agricoles dont la biodiversité a été évaluée	100 %	100 %	PD9009
Nombre d'acres d'habitat de pollinisateurs	295	295	PD9009
Nombre de milles de cours d'eau protégés par des pratiques de gestion optimale ³	800	600	OD4108
Superficie utilisant la gestion intégrée des parasites	100 %	100 %	PD8494
Placements tenant compte des risques et des occasions liés à l'eau	100 %	100 %	S.O.
Nombre de types de cultures pratiquées	24	25	S.O.

Source : Gestion de placements Manuvie, 2022. Les numéros d'identification d'intermédiaire mondial (NIIM) font référence aux codes des paramètres [IRIS+](#) du Global Impact Investing Network.

1 100 % des exploitations agricoles aux États-Unis sont certifiées durables par un tiers. Certification en date de juin 2022 par Leading Harvest en fonction d'une évaluation annuelle de la conformité à la norme de gestion des terres agricoles. Les données présentées sont les plus récentes. Veuillez consulter [leadingharvest.org](https://www.leadingharvest.org). **2** Comprend les exploitations agricoles qui utilisent une ou plusieurs des pratiques suivantes : travail de conservation du sol ou culture sans labour, couvert végétal/culture de couverture, résidus de cultures, rotation des cultures, cultures intercalaires, végétation improductive, pâturage tournant, enrichissement du sol. **3** Comprend uniquement l'Amérique du Nord et l'Australie.

Cibles

Il est difficile d'établir des cibles en matière de protection de la nature parce que cela nécessite de bonnes données de référence et la capacité de mesurer des facteurs tels que la biodiversité, qui ont toujours été difficiles à quantifier. C'est pourquoi nos cibles actuelles dans ce domaine sont axées sur les processus et visent à définir les protocoles de mesure nécessaires au suivi de l'état actuel et des progrès réalisés.

Nos cibles pour la nature

En tant que signataires de la [Finance for Biodiversity Pledge](#), nous nous sommes engagés à atteindre les cinq cibles ci-dessous d'ici 2024 au plus tard.

Cibles pour la nature (définies en 2021)	Progrès réalisés en 2022	Statut (fin 2022)
Collaborer et partager les connaissances sur les méthodologies d'évaluation, les paramètres, les objectifs et les approches de financement	En 2022, nous avons lancé notre « Écosystème respectueux de la nature », un guide pratique des principales initiatives axées sur la protection et la restauration de la nature.	Atteinte
Collaborer avec les sociétés et intégrer des critères de biodiversité à nos politiques ESG	L'intégration de la biodiversité à nos politiques ESG est directement liée à nos placements d'actifs réels. Nous avons des politiques en matière de biodiversité et de déforestation, et nous intégrons de multiples considérations liées à la biodiversité à la fois au contrôle préalable des placements et à la gestion immobilière.	Atteinte
Évaluer l'incidence de nos placements sur la biodiversité et cerner les facteurs de son appauvrissement	Nous mettons en place un système de comptes de capital naturel dans l'ensemble de nos activités mondiales afin de saisir, de quantifier et éventuellement de monétiser la relation entre nos activités et la nature, ce qui nous permettra de suivre l'incidence de nos activités agricoles sur la biodiversité, la terre et l'eau.	En cours
Fixer et divulguer des cibles fondées sur la science pour augmenter les effets positifs et réduire les effets négatifs sur la biodiversité	Nous participons à de nombreux groupes de travail externes axés sur l'application des nouvelles directives du GIFN et des Science Based Targets for Nature, et nous nous appuyerons sur ces travaux pour éclairer notre processus de définition des cibles pour la nature.	En cours
Publier des rapports annuels sur les contributions positives et négatives importantes de nos placements aux objectifs mondiaux en matière de biodiversité	Nous rendons compte publiquement des progrès accomplis dans nos rapports annuels sur l'investissement durable et dans les renseignements réglementaires privés destinés aux investisseurs individuels, le cas échéant.	Atteinte

En tant que signataires, nous avons fait nôtres ces engagements, qui sont tirés mot pour mot du texte original, et nous les adapterons au besoin. Par exemple, étant donné que les placements que nous gérons sont des actifs réels plutôt que des entreprises, « l'engagement auprès d'entreprises » pourrait devenir « l'engagement auprès de partenaires de la chaîne de valeur », ce qui renvoie aux entrepreneurs ou aux acheteurs de nos produits.



Personnes

Notre approche en matière de personnes et de collectivités

Nous accordons une grande importance à nos employés et à nos entrepreneurs. Nous veillons à offrir non seulement des environnements de travail sains et sécuritaires, mais aussi les outils, la formation et le soutien dont ils ont besoin pour s'épanouir. Nous sommes également déterminés à appuyer et à renforcer les collectivités locales et autochtones au sein desquelles nous exerçons nos activités, en offrant des occasions d'emploi en milieu rural, un accès public à certaines zones des terres que nous gérons et un soutien aux causes locales, comme l'illustre la description détaillée suivante de notre approche des différentes questions.

Priorité à la sécurité – La chose la plus importante que nous puissions faire chaque jour sur le lieu de travail est de veiller à ce que nos employés retournent à la maison sains et saufs. Notre culture est fortement axée sur la sécurité et, comparativement aux critères de sécurité du secteur agricole, nos résultats sont meilleurs. Nous reconnaissons toutefois que nous pouvons encore nous améliorer et qu'une culture axée sur la sécurité prime toujours sur les statistiques de sécurité.

Emploi rural – Outre nos quelque 270 salariés agricoles dans le monde, plus de 1 800 entrepreneurs agricoles travaillent sur des propriétés que nous gérons dans le monde entier. Dans certaines petites collectivités rurales, l'envergure de nos activités peut faire de nous un contributeur clé à l'activité économique locale. Nous préférons dépenser localement et tenons à jour une liste de fournisseurs privilégiés. Nos équipes de gestion agricole participent aussi régulièrement à des activités locales de bénévolat et d'aide à la collectivité.

Locataires – Bien que nous exploitons généralement nous-mêmes nos exploitations agricoles permanentes, aux États-Unis, nous louons généralement les fermes de cultures en rangs à des locataires locaux. Nous travaillons avec des agriculteurs qui gèrent leur capital de manière stratégique. La location de terres peut faire partie d'un plan d'investissement qui leur permet d'investir dans du matériel afin de cultiver de plus grandes superficies et de gagner en envergure. Dans ces cas, la location de terres agricoles est mutuellement bénéfique et permet à ces agriculteurs d'optimiser leurs activités.



Diversité, équité et inclusion – En 2021, nous avons créé un comité sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) dans les marchés privés afin d'élaborer une stratégie de DEI pour toutes les catégories d'actifs privés. Le comité est composé de représentants de toutes les catégories d'actifs privés et de nos principales régions. Il comprend quatre volets : pratiques exemplaires et occasions en matière de DEI; formation et initiatives; communications; et données et paramètres. Dans le cadre de cette activité, nous cherchons à créer une culture plus inclusive, à mieux mobiliser chaque employé et à offrir des possibilités d'avancement indépendamment de la race, de l'origine ethnique, de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, des croyances religieuses, des capacités, du statut économique et d'autres aspects de la diversité.

Accès à des fins récréatives – Bien que l'agriculture représente une utilisation assez intensive des terres qui ne permet pas toujours leur emploi à des fins de loisirs, nous offrons des activités récréatives dans la mesure du possible. Aux États-Unis, nous louons plus de 81 000 acres de terres agricoles à des fins récréatives et offrons un accès ouvert au public sans restrictions à plus de 150 acres de terres agricoles dans le Wisconsin.

Droits de la personne – Nous adhérons à la Déclaration mondiale de Manuvie sur les droits de la personne, en nous efforçant de faire respecter les droits de la personne et en affirmant les « Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme » ainsi que les lois nationales cherchant à éradiquer l'esclavage moderne. Nous étendons également ces priorités à nos relations contractuelles. Nous exigeons des fournisseurs qu'ils :

- se conforment aux règlements, aux codes et aux lois applicables contre l'esclavagisme et la traite de personnes;
- mettent en place des procédures de contrôle préalable pour leurs sous-traitants, leurs fournisseurs et les autres participants de la chaîne d'approvisionnement, et ce, afin de s'assurer de l'absence d'esclavagisme et de traite de personnes;
- respectent la dignité et les droits de tous les travailleurs, et soient résolus à soutenir les pratiques justes en matière d'emploi et en relations de travail;
- protègent contre le harcèlement, l'abus, la discrimination et la violence au travail.



Étude de cas – Collaborations communautaires dans le Wisconsin et l'État de Washington

Manuvie offre à chaque employé une journée de bénévolat rémunérée par an. De nombreux employés font du bénévolat, mais certains se regroupent et l'amènent à un niveau supérieur, que ce soit pendant la période officielle de bénévolat ou simplement en étant de bons membres de la collectivité et de bons voisins. Nos équipes de gestion agricole des États de Washington et du Wisconsin en font partie. En 2022, voici ce qu'elles ont accompli :

- L'équipe de Price Cranberry Lake a aidé l'école secondaire locale à rénover son auditorium, ce qui a permis au district scolaire d'économiser 7 500 dollars. Notre équipe de Yellow River tond régulièrement les terrains de camping d'une réserve naturelle locale.
- Notre équipe de Jackson Crawford Creek a installé un ponceau sous une route pour évacuer l'eau des sites de camping et a acheminé des matériaux de remblai pour élever les sites au-dessus des niveaux d'inondation.
- Notre équipe de l'État de Washington a collaboré avec le programme STEM d'une école secondaire locale pour construire des niches pour rapaces qui seront installées sur des propriétés dans tout le centre de l'État. En collaboration avec des étudiants suivant des cours d'ingénierie, de fabrication et de robotique, nous avons contribué à la construction sur mesure de niches pour faucons crécerelles et hiboux qui seront installées dans les ranchs afin de leur fournir un habitat, d'aider à la dératisation et de contribuer à réduire l'utilisation de rodenticides.

Paramètres

Le tableau ci-dessous présente notre situation et les progrès réalisés au fil du temps en ce qui concerne les principales mesures de nos contributions à nos personnes et à nos collectivités.

Paramètre	2022	2021	NIIM
Nombre d'employés (agricoles) ¹	367	344	S.O.
Nombre d'employés (total) ²	947	972	O18869
Nombre d'employés contractuels (estimé) ³	1 870	1 389	S.O.
Pourcentage de femmes ⁴	29 %	20 %	O12444
Pourcentage de personnes autochtones, noires et de couleur ⁵	14 %	28 %	O13236
Pourcentage de femmes à des postes de direction ⁶	15 %	18 %	O11571
Pourcentage de personnes autochtones, noires et de couleur à des postes de direction ⁶	11 %	14 %	O13862
Nombre de nouveaux employés ⁷	54	52	O15479
Taux d'attrition ⁸	18 %	12 %	O11638
Taux de fréquence des blessures entraînant une perte de temps ⁹	5,2	20,8	O13757
Pourcentage d'employés ayant répondu au sondage sur la mobilisation ⁸	89 %	96 %	S.O.
Centile des résultats du sondage sur la mobilisation des employés ⁸	60	57	S.O.
Contributions aux organismes sans but lucratif ¹⁰	585 000 \$	649 000 \$	FP3774
Terres avec accès public (en acres) ¹¹	81 456	70 837	S.O.

Source : Gestion de placements Manuvie, 2022.

1 Comprend 93 (2021) et 119 (2022) employés d'exploitations agricoles et forestières. **2** Comprend 628 (2021) et 580 (2022) employés d'exploitations forestières seulement. **3** Employés contractuels d'exploitations agricoles seulement (équivalents temps plein, pas des particuliers). **4** Pourcentage de femmes calculé pour les exploitations forestières et agricoles. **5** Comprend le personnel nord-américain tel qu'il a été déclaré de façon volontaire dans Workday seulement. **6** La direction comprend tout le personnel chargé des exploitations agricoles et forestières au niveau de directeur ou à un niveau supérieur (y compris V.-P., V.-P.A.). **7** Comprend 9 (2021) employés ayant des responsabilités liées aux exploitations agricoles et forestières. **8** Résultat combiné du sondage Gallup 2022 sur la mobilisation des employés en ce qui a trait à l'agriculture et aux terrains forestiers. **9** Incidents par million d'heures; pour 2021 et 2022, il s'agit du taux pour les exploitations agricoles seulement. **10** Résultat combiné pour les exploitations forestières et agricoles; ne comprend pas les activités forestières en Australie ou les activités en Amérique du Sud. **11** « Accès public » fait référence à un accès de tout type, dont l'accès par permis et l'accès ouvert au public sans restrictions.

Nos progrès en matière de DEI

Nous nous engageons à créer une culture d'entreprise où tout le monde s'épanouit. Notre approche holistique de la DEI nécessite l'intégration d'initiatives de DEI dans toutes les facettes de nos activités – de la sensibilisation à l'éducation en passant par les sondages sur la mobilisation des employés. Nous utilisons la puissance des données pour suivre nos progrès en matière de diversité, d'équité et d'inclusion et l'efficacité de nos programmes. Vous trouverez ci-dessous la description des cibles que nous nous sommes fixées pour atteindre nos objectifs.

Cibles pour les personnes (définies en 2021)	Statut (fin 2022)
Mobilisation des employés	
Atteindre un indice de mobilisation des employés parmi les meilleurs	60 %
Diversité	
Augmenter la représentation de la diversité raciale et ethnique au sein de notre direction nord-américaine de 60 % d'ici 2025 par rapport à 2021 (la direction comprend les personnes de niveau V.-P., V.-P.A. et directeur, soit environ 10 à 15 % de la société ayant des responsabilités de direction)	-11 % ¹
Atteindre un bassin de talents par secteur de 20 % d'embauche de personnes issues de la diversité raciale et ethnique au cours des quatre prochaines années (21 % de personnes issues de la diversité raciale et ethnique pour les bacheliers américains dans les secteurs de l'agriculture et des ressources naturelles)	14 %
Accroître le pourcentage de femmes à des postes de direction pour atteindre au moins 20 % d'ici 2025	15 %

Source : Gestion de placements Manuvie, 2022.

¹ -11 % représente une diminution de 12 % à 11 % de la proportion globale de personnes issues de la diversité raciale et ethnique au sein de notre direction nord-américaine par rapport à 2021. Le passage de 12 % à 11 % représente une variation de -11 %.

La voie à suivre : l'importance financière relative des facteurs non financiers

Comme ce rapport sur l'investissement durable pour nos activités dans le secteur agricole devrait l'indiquer clairement, les facteurs environnementaux et sociaux sont souvent au cœur des questions portant sur l'importance financière relative. Même s'ils ne sont pas quantifiables avec précision, ces facteurs sont des éléments indispensables de notre contrôle préalable des placements et de notre gestion immobilière dans la mesure où nous voulons maximiser les rendements et aider nos clients à atteindre leurs objectifs financiers et non financiers.

Si ces facteurs n'avaient pas d'incidence financière sur la réussite de nos placements, nous n'aurions pas à nous préoccuper de la pénurie d'eau dans l'agriculture californienne. Si la séquestration du carbone dans les sols n'était pour nous qu'un moyen de nous donner bonne conscience, nous ne participerions pas à des projets pilotes qui, nous l'espérons, contribueront à développer des marchés du carbone dans les sols plus robustes, où nous pourrions émettre des crédits afin d'augmenter les rendements de nos investisseurs, tout en contribuant à la protection de l'environnement.

Notre approche nous oblige à prendre en compte toutes les sources de risques et d'occasions de placement, y compris les sources non financières (telles que les changements climatiques) qui peuvent avoir des répercussions financières importantes sur nos portefeuilles. En fait, l'accomplissement de notre devoir fiduciaire – bien qu'il soit propre à chaque client – exige généralement la prise en compte des risques et des occasions liés au développement durable, et nous n'agirions pas au mieux des intérêts de nos clients si nous les ignorions. Prendre soin des terres que nous gérons et des personnes que nous employons et être de bons voisins dans les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités sont des éléments fondamentaux pour gérer nos placements agricoles de manière rentable.

Nous avons gagné et conservé la confiance de nos investisseurs dans le secteur de l'agriculture depuis 1990, et c'est l'un de nos atouts les plus importants, si ce n'est le plus important. Et nous avons bien l'intention de continuer à renforcer cette confiance, année après année, récolte après récolte, placement après placement, non pas en dépit des défis que nous rencontrons, mais en travaillant activement à les atténuer. Nous nous en réjouissons et nous espérons que vous aussi.



manulifeim.com/institutional/ca/fr/sustainability

Il ne faut pas présumer que les initiatives, normes ou paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou de développement durable décrits aux présentes s'appliqueront à chaque nouveau placement de Gestion de placements Manuvie ou à tout placement antérieur. Rien ne garantit que les initiatives ou les mesures décrites seront fructueuses ou produiront les résultats escomptés. Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ne sont que l'une des nombreuses considérations dont Gestion de placements Manuvie tient compte dans ses décisions de placement, et d'autres considérations peuvent, dans certaines circonstances, avoir préséance sur les facteurs ESG. Toute initiative ESG ou de développement durable mentionnée ne sera mise en œuvre dans le cadre d'un placement du portefeuille que si Gestion de placements Manuvie détermine qu'elle est conforme à ses objectifs de placement généraux. Les équipes de gestion de portefeuille peuvent avoir des points de vue variés et prendre des décisions de placement différentes selon les clients, et les points de vue peuvent changer au fil du temps. Les investisseurs doivent toujours lire les renseignements actuels sur les services de placement ou les documents d'offre de fonds avant de décider de sélectionner un gestionnaire de placements ou d'investir dans un fonds.

Les études de cas sont données à titre indicatif seulement, ne sont pas représentatives de l'ensemble des placements effectués, vendus ou recommandés pour les comptes clients et ne doivent pas être utilisées comme preuve de l'intégration des facteurs ESG, du rendement ou des caractéristiques des produits et stratégies de placement actuels ou futurs de Gestion de placements Manuvie.

Chaque année, Gestion de placements Manuvie organise de nombreuses activités de mobilisation concernant les facteurs ESG, mais ne le fait pas pour tous les sujets ni avec tous les émetteurs de portefeuilles. En outre, nous menons fréquemment des activités collaboratives de mobilisation dont nous ne fixons pas les modalités, mais auxquelles nous apportons notre soutien afin d'atteindre un résultat souhaité. Dans les cas où nous détenons et exploitons des biens matériels, nous cherchons à intégrer le développement durable dans nos stratégies opérationnelles et dans le déploiement de nos activités. Les études de cas présentées illustrent différents engagements de nos équipes de placement internes, des catégories d'actifs et des régions dans lesquelles nous exerçons des activités. Nous menons des activités d'engagement fondées sur les résultats afin d'améliorer la valeur financière à long terme pour nos clients, mais nous reconnaissons que ces engagements n'ont pas nécessairement de résultats significatifs ou quantifiables. De plus, nous reconnaissons que les résultats observés peuvent être attribuables à des facteurs et à des influences qui ne sont pas reliés à nos activités d'engagement. Les études de cas présentées ne sont qu'un échantillon des questions et des régions géographiques touchées. Notre approche des placements axés sur les facteurs ESG et d'intégration des principes ESG aux processus de placement diffère en fonction de la stratégie de placement et de l'équipe de placement. Personne ne peut présumer qu'un placement dans les titres mentionnés a été rentable ou le sera nécessairement. Les placements varient en réalité d'un client à l'autre. Rien ne garantit que le compte ou le fonds d'un client donné tient compte des caractéristiques ou comprend l'un des placements mentionnés. Pour obtenir des précisions, veuillez consulter nos politiques en matière de facteurs ESG.

Nous sommes d'avis que l'intégration des risques liés au développement durable au processus décisionnel joue un rôle important sur le plan du rendement à long terme et constitue une technique efficace d'atténuation des risques. Notre approche en matière de développement durable offre un cadre souple qui en facilite la mise en œuvre dans les différentes catégories d'actifs et équipes de placement. Bien que nous soyons d'avis que les placements durables mèneront à de meilleurs résultats de placement à long terme, rien ne garantit que ces placements procureront de meilleurs rendements à long terme. La limitation des possibilités de placement liée à nos critères d'exclusion et d'inclusion et à nos thèmes de placement peut notamment nous amener à renoncer à certains placements qui peuvent par ailleurs nous sembler prometteurs.

Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'effet d'événements liés aux sociétés, aux secteurs et à l'économie, à la politique, à la réglementation et aux marchés. Ces risques sont amplifiés dans le cas des placements sur les marchés émergents. Le risque de change est le risque que la fluctuation des taux de change ait un effet négatif sur la valeur des placements détenus dans un portefeuille.

Les renseignements fournis ne tiennent pas compte de la convenance des placements, des objectifs de placement, de la situation financière, ni des besoins particuliers d'une personne donnée. Nous vous invitons à évaluer la convenance de tout type de placement à la lumière de votre situation personnelle et à consulter un spécialiste, au besoin.

Ce document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de le recevoir en vertu des lois et des règlements applicables des territoires de compétence. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur ou des auteurs et elles peuvent changer sans préavis. Nos équipes de placement peuvent avoir des opinions différentes et, par conséquent, prendre des décisions de placement différentes. Ces opinions ne reflètent pas forcément celles de Gestion de placements Manuvie ni de ses sociétés affiliées. Bien que les renseignements et analyses figurant dans ce document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité pour toute perte découlant de leur utilisation. Ce document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés de nature prospective portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements fournis dans ce document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture, qui évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements.

manulifeim.com/institutional/ca/fr/sustainability

Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants et employés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements contenus dans ce document. Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu'utiles, ces aperçus ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie, ni leurs sociétés affiliées, ni leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Le présent document a été produit à titre informatif seulement et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une invitation à quiconque par Gestion de placements Manuvie ou en son nom, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre ou à l'adoption d'une stratégie de placement, non plus qu'il indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peut garantir le rendement ni éliminer les risques. La diversification ou la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte dans quelque marché que ce soit. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de la Société Financière Manuvie. Nous comptons plus de cent ans d'expérience en gestion financière au service des clients institutionnels et des particuliers ainsi que dans le domaine des régimes de retraite à l'échelle mondiale. Notre approche spécialisée de la gestion de fonds comprend les stratégies très différenciées de nos équipes expertes en titres à revenu fixe, actions spécialisées, solutions multiactifs et marchés privés, ainsi que l'accès à des gestionnaires d'actifs spécialisés et non affiliés du monde entier grâce à notre modèle multigestionnaire.

Le présent document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation en matière de valeurs mobilières ou autre, et n'a été déposé auprès d'aucun organisme de réglementation. Il peut être distribué, s'il y a lieu, par les entités de Manuvie énumérées ci-après, dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site manulifeim.com/institutional/ca/fr.

Australie : Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Canada** : Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine** : Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen** : Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilitée et régie par l'organisme Central Bank of Ireland. **Hong Kong** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie** : PT Manulife Aset Manajemen Indonesia. **Japon** : Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie** : Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). **Philippines** : Manulife Investment Management and Trust Corporation. **Singapour** : Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (société inscrite sous le numéro 200709952G). **Corée du Sud** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse** : Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan** : Manulife Investment Management (Taiwan) Co. Ltd. **Royaume-Uni** : Manulife Investment Management (Europe) Ltd., qui est habilitée et réglementée par la Financial Conduct Authority. **États-Unis** : John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc. **Vietnam** : Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Le 15 novembre 2021, Hancock Natural Resource Group, Inc. est devenu Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.